

Passage en L3 un peu compliqué : question.

Par **Bicile**, le **05/10/2011** à **08:42**

Bonjour à tous,

J'ai une question à vous poser car je suis un peu perdu.

Je suis en L2 de droit à la fac : j'ai validé 90% de mes matières, je suis défaillante dans 2 matières (UE non fondamentales) : 1 au premier semestre, et 1 au second semestre.

Du coup, je ne peux même pas passer en conditionnelle car je n'ai pas validé un des deux semestres "légalement" parlant.

Mais je vais redoubler pour seulement 2 UE non fondamentales ?

En effet, mon redoublement reviendrait à avoir même pas quelques heures de cours par semaines : le VIDE total dans l'emploi du temps pendant toute une année scolaire.. Juste 4 ou 5h de cours d'amphi par semaines...

Une solution qui me permettrait de valider un semestre au moins serait de remplacer le "défaillant" de la session 2 de rattrapage dans l'UE non validée par la note de la session 1 : qui était un 8/20. Cela me permettrait de valider au moins un de mes semestres, et donc de pouvoir passer en conditionnelle.

Mais cela est 'illégal', je ne sais pas si c'est possible et si j'ai raison d'y rêver...

Que pensez vous de ma situation ? Désespéré ?

Je suis étonnée car des personnes qui n'auraient validé qu'1 semestre, et tout un autre semestre avec 0 partout dans 10 matières pourraient passer en L3 ! Alors que moi qui ait validé 90% des matières, et qui n'ai que 2 UE par semestre à repasser, je ne peux pas passer "légalement" en L3..

Merci de vos avis, éclaircissement, soutien,
A bientôt

Par **clem**, le **05/10/2011** à **10:31**

Courage, ce n'est jamais facile ce genre d'histoires !

Malheureusement je ne peux pas beaucoup t'aider à part te dire de négocier encore et encore auprès de l'administration et de tes profs. Il faut vraiment épuiser tous les recours possibles et ne pas hésiter à insister pour qu'il te propose une solution.

Si malheureusement tes demandes n'aboutissent pas, je te conseille de t'inscrire en contrôle terminal pour ne pas avoir à assister aux cours mais simplement passer les examens en janvier et en mai. Entre temps profite de ton temps libre pour faire un stage, ou partir à l'étranger apprendre une langue.

Un redoublement n'est pas une fatalité et peut toujours être transformé en atout pour ta vie future ...

Par **Bicicle**, le **09/10/2011** à **00:50**

Bonjour,

Merci de votre réponse, je ne sais même pas à qui m'adresser auprès de l'administration.

Je sais de renommées que les secrétaires de l'UFR ne sont pas très renseignées ni impliquées dans ce genre d'histoires.

Que puis-je faire, contacter à tout hasard le président de l'UFR ?

Quand tu me dis de m'inscrire en contrôle terminal : je te répond que je SUIS en contrôle terminal car les 2 matières que je dois repasser sont des UE non fondamentales : donc des amphis... 1h30 deux ou trois jours par semaines... Donc, je suis automatiquement en contrôle terminal.

Je sais bien qu'un redoublement n'est pas une fatalité : je travaillerai, voyagerai certainement, et me trouverai des choses à faire, mais c'est quand même dingue comme système !!

C'est purement injuste de faire passer en conditionnelle des élèves qui foutent rien et qui n'ont validé qu'1 semestre, là où moi j'ai tout validé sauf 2 UE non fonda à chaque semestre...

Merci pour votre réponse.

Par **alex83**, le **09/10/2011** à **10:54**

Bonjour,

J'ai une amie qui était dans le même cas que vous l'année dernière. Pour remuer l'administration, c'est compliqué. Je ne veux pas vous décourager mais ils n'ont pas de raison de vous faire passer s'il n'y a pas de problème d'interprétation du règlement d'examen. Dura lex, sed lex comme dirait l'autre...

Mais comme on vous le disait, essayez durant cette année de vous bouger : stages, associatif, étranger, assistant de justice auprès des tribunaux, tout ce qui peut enrichir votre

CV et montrer que vous en voulez ;-)

Par **gab2**, le **09/10/2011** à **11:54**

Bonjour,

Sans vouloir être méchant, il n'est pas anormal que l'on vous refuse l'accès en L3 alors même que vous n'avez validé aucun semestre de L2.

De mon temps, pour pouvoir passer en licence, il fallait avoir validé tous ses semestres. Certes, vous n'aurez pas beaucoup d'heures de cours, mais c'est l'occasion ou jamais pour faire des DU et enrichir un cursus.

En revanche, Alex, être assistant de justice alors que Bicile n'a qu'un L1 (validé), faut être honnête, elle n'a aucune chance. D'ailleurs, je crois même pas que ce soit possible.

Par **Camille**, le **09/10/2011** à **11:56**

Bonjour,

Et un redoublement au niveau L2 est une bonne occasion de reprendre/consolider/améliorer/approfondir/étendre toutes les notions qui font la base du droit, notions souvent encore assez mal digérées à ce stade...

Et rien n'empêche d'en profiter pour aborder également une partie du programme de L3, histoire de prendre un peu d'avance.

Donc, si on s'organise bien, pas tout à fait une année de perdue, du moment qu'on ne considère pas un redoublement comme une malédiction mais, au contraire, comme une chance.

Par **Yn**, le **09/10/2011** à **12:02**

Je suis d'accord avec ce qui a été dit plus haut : il faut profiter de ce temps disponible pour revoir ce qui n'a pas été acquis en L2 et prendre de l'avance sur le programme de L3 pour obtenir de bons résultats.

Si les résultats augmentent de manière significative en L3, l'échec de la L2 sera relayé au second plan.

Par **gab2**, le **09/10/2011** à **12:03**

Et en plus, cela fera un plus beau dossier pour le Master 2 le cas échéant...

Par **alex83**, le **09/10/2011** à **12:41**

"En revanche, Alex, être assistant de justice alors que Bicile n'a qu'un L1 (validé), faut être honnête, elle n'a aucune chance. D'ailleurs, je crois même pas que ce soit possible."

Oui effectivement [smile16].

Par **Camille**, le **09/10/2011** à **19:31**

Bonsoir,

Et je me permets de rappeler un léger détail...

Si, grâce à un redoublement bien maîtrisé, vous terminez brillamment vos études et que, quelques années plus tard, vous devenez un ténor du barreau ou un notaire réputé ou etc. etc. etc. qui - à part vous - saura que vous avez, jadis, carafé votre L2... hum ?

Ce qui compte, ce n'est pas tant de réussir vos études que de réussir votre carrière professionnelle (même si l'un va plus ou moins avec l'autre...). Donc mieux vaut "trébucher" maintenant pour éviter de "trébucher" plus tard...

A condition de ne pas prendre un redoublement pour une année où on se tourne les pouces en attendant que ça redémarre...

[smile33]

Par **Bicile**, le **09/10/2011** à **20:23**

Malheureusement, scolairement parlant, cette année sera une année VIDE : puisque je n'aurais QUE "introduction aux institutions de l'Europe moderne" (histoire des institutions du Moyen Age.....) et "Finances Publiques".

Ces matières ne sont que des amphis de 1h30 de cours par ci par là.

Ce qui me fait le plus de peine, c'est que j'adore le droit, j'ai vraiment trouvé là une matière qui me passionne. Et être forcée de redoubler, là où j'estime avoir toutes les capacités, l'envie, la curiosité et la maturité pour passer en L3, m'ennuie énormément.

Mais bon, dans tous les cas, tant pis, je m'occuperais de toute façon cette année. Je travaillerai pour économiser un peu, je voyagerai, je me trouverai plein d'occupations.

Je m'en fous de redoubler : c'est le dernier de mes soucis. Mais là, je trouve cela injuste quand je vois des copains de promo qui se font chier en droit, qui ne travaillent jamais, qui s'en foutent des cours, qui font ça pour papa et maman, et qui ratent tout un semestre, mais qui valident le second de justesse, et peuvent donc passer dans l'année supérieur pour ne

rien glander et faire chaise vide en amphi.

C'est cela qui me fout les boules comme on dit. Mais bon, c'est la dure loi de la jungle.. de la fac pardon. Alors, tant pis, j'accepte.

A dans un an donc pour la suite de mes études.

Par **alex83**, le **09/10/2011** à **20:47**

Rebonsoir,

Ne vous comparez pas aux autres. Pensez que ceux qui passent tel que vous le décrivez n'iront pas loin. Et qu'ils redoubleront sans doute une année supérieure.

Mettez à profit cette année et n'hésitez pas à participer sur le forum ;)

Par **Bicicle**, le **09/10/2011** à **20:58**

Oui, et bien ça c'est sûr que j'en aurais du temps pour poster sur le forum...

Tant pis pour moi, ça aura le mérite de m'apprendre à être patiente.

Par **Camille**, le **10/10/2011** à **09:57**

Bonjour,

Manifestement, vous n'avez pas bien lu ce qu'on vous a répondu.

[smile17]

Par **Bicicle**, le **10/10/2011** à **13:34**

Je vous y verrais bien dans ma situation. Pour moi, c'est une pause dans mes études, ni plus ni moins.

Ca ne m'empêchera pas de travailler pour m'occuper la journée, de partir quelques jours/semaines en voyage en solo quelque part, de jeter un oeil au programme de la L3, d'en profiter pour faire un tas de trucs que j'aurai le temps de mener à bien.

Mais ce sera 7 mois de perdu dans ma scolarité. 7 mois où j'aurais aimé pouvoir avancer dans mes études.

C'est pas trébucher qui m'ennuie : on est humain, tout le monde perd l'équilibre un jour, c'est

de rester à terre pendant 7 mois qui m'ennuie.

Même si on peut toujours s'occuper pendant ce temps là : et je n'y manquerai pas, mais c'est pas ce que j'aurais voulu.